

Après quelques infos suite à la réunion de notre Comité directeur, vous trouverez dans ce numéro 125 les modalités d'inscription pour la saison 2022-2023.

\*\*\*\*\*

### Bilan rapide des derniers mois :

De mars à juin la moyenne de participation aux différentes activités est restée à un bon niveau :

Groupe 4	groupe 3	groupe2	groupe 1	total	MN	Taï Chi	Sorties montagne
19	25	16	12	72	16	14	11

### La RST peut être fière de ces résultats !

**L'exercice de sécurité** du 23 mai simulait un accident lors d'une rando, avec un appel réel au 18, suivi de l'intervention des pompiers. Il a été jugé très positif par tous les participants, animateurs de la RST et pompiers. Un article est paru dans Le Dauphiné Libéré.

### Covid :

Le masque n'est plus obligatoire dans les transports, mais il reste conseillé pour ceux qui veulent se protéger (et dans ce cas le masque FFP2 est plus efficace que le masque chirurgical). Il faut continuer à éviter embrassades et poignées de mains, et se nettoyer les mains fréquemment, pour éviter la transmission vers les personnes fragiles.

### Repas des animateurs

Les animateurs se dévouent beaucoup pour la réussite de nos activités. Le CD souhaite marquer le coup par un repas dans un restaurant début juillet. On en profitera pour préparer le programme de randos de septembre.

### Remplacement de Danièle Calloud pour les licences

Evelyne Midol remplace Danièle Calloud pour les inscriptions de la saison 2022/2023. Danièle conserve toutes les autres activités de secrétaire du club.

## Calendrier :

<b>6 juillet</b>	Sortie annuelle au Lac des Sapins
<b>8 juillet</b>	Repas des animateurs (et préparation du programme des randos de rentrée)
<b>3 septembre</b>	Forum des associations
<b>7 septembre</b>	Reprise des randos par une journée aux étangs d'Arandon
<b>10 septembre</b>	Permanence pour les inscriptions (puis tous les samedis jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre)
<b>19 septembre</b>	Pour les 40 ans de la retraite sportive, le Coders 38 organise une journée multisports à Bourgoin le 19 septembre de 10h à 16h. Nous sommes tous invités.
<b>21 septembre</b>	Notre repas annuel se fera sous une forme analogue à celui de l'année dernière qui avait été bien apprécié (prix 32 euros, apéritif compris) La RST offrira l'entrée au musée du lac de Paladru qui vient d'ouvrir.
<b>19 octobre :</b>	AG de la RST salle des fêtes de Le Passage

## Adhésions 2022-2023

- **la Cotisation annuelle 2022/2023** est de **46 euros** (licence FFRS, assurance, contribution au Coders 38 et au Corers Aura 26 euros , part RST : 20 euros).
- **La licence est obligatoire** (sauf pour les membres d'autres clubs qui l'ont déjà, et qui payeront 20 euros leur adhésion à la RST).
- **Les permanences pour les inscriptions et le renouvellement des licences se tiendront tous les samedis de 10 à 11h du 10 septembre au 1er octobre** (au 5 Av. Alsace-Lorraine, comme chaque année)
- **Nous avons regroupé sur un seul document les renseignements à fournir.** Vous pouvez le mettre dans la boîte aux lettres de la RST, accompagné du chèque et du certificat médical si nécessaire (merci de vérifier que vous avez tout bien renseigné)
- Vous devez avoir un **certificat médical** en cours de validité mentionnant votre aptitude à pratiquer la ou les activités souhaitées (absence de contre-indication). Ce certificat est valable 3 ans. Dans ce cas, il suffit de répondre au **questionnaire santé** (10 questions).

Après avoir répondu à ce questionnaire, que vous conservez, vous signez le paragraphe d'attestation que le club doit conserver jusqu'à l'année suivante.

Si vous avez répondu **OUI** à une seule question, vous devez aller, avec le questionnaire, chez votre médecin pour obtenir un nouveau certificat médical d'aptitude à la pratique du sport.

- Vous devrez aussi remplir et signer le paragraphe concernant **l'assurance**
- Le paragraphe concernant la protection des données personnelles est à signer également. Il fait référence à la loi «**Informatique et liberté**» qui contraint les associations à des obligations de protection des données personnelles.
- **Pour ceux qui n'ont pas internet**, merci de remettre 8 enveloppes timbrées à vos noms et adresses afin que nous puissions vous transmettre le **RSTinfos** et autres informations tout au long de la saison.

*Profitons bien de ce mois de juin, et bonnes randos à tous !*

Christian Montané